



MINISTRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DES PME

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

15 JUN 2022
Conakry, le.....

Le Ministre

N° / 1403

Réf :/MCIPME/CAB/PDCVA-G/2022

Avis d' Appel d' Offres N°001/MCIPME/PDCVA-G/UGP/2022

Nom du pays : République de Guinée

Nom de l'autorité contractante : Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

Nom du Projet : Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles en Guinée

Code du projet : Accord de Prêt N°2-GUI/1013

AOON: N°001/MCIPME/PDCVA-G/UGP/2022

Mode de Financement : Budget National de Développement (BND)

Intitulé du Marché : Acquisition des matériels de transports : Trois (3) Pick-Up et neuf (9) Station Wagon et en faveur du PDCVA-G

Mesdames/Messieurs,

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place en date du 23 février 2021.

2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer certaines activités du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles en Guinée (PDCVA-G), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des matériels de transports **trois (3) Pick-Up et neuf (9) Station Wagon en faveur du PDCVA-G**. Les matériels seront livrés au siège de l'Unité de Gestion du Projet à Conakry dans un délai de soixante (60) jours.

3. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits matériels de transports.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME et/ou du Responsable de Passation des Marchés du PDCVA-G et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.

Téléphones : (00224)622 21 16 88 / 628 60 51 00

Courriels : kabamoustiza1@gmail.com / karimsangare86@gmail.com

5. Les exigences en matière de qualification sont : **avoir exécuté au moins deux (2) marchés siliaires approuvé par des attestations de service fait, la capacité technique et financière et le chiffre d'affaire des trois (3) dernières années.** Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **PDCVA-G, appartements C1002 et C1102, bloc C, Résidence La Perle (Camayenne)**, à compter du **20./06/2022** contre un paiement non remboursable **d'un millions francs guinéens (1 000 000 FG)**. La méthode de paiement sera par versement aux comptes bancaire ci-après :

- **50% au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » ;**
- **30% au compte N° 2011 000 407 de l'ARMP, ouvert à la BCRG ;**
- **20% au compte N° 003 001 0000629312 31 du PDCVA-G, ouvert à la SGG.**

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une « Garantie d'offre » pour un montant de **trente millions francs guinéens (30 000 000 GNF)** ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. **Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.**

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et une clé USB contenant un exemplaire à l'adresse du PDCVA-G. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessous indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

Pays : Guinée, ville Conakry, **appartements C1002 et C1102, bloc C, Résidence La Perle (Camayenne)**, numéro de téléphone 628 60 51 00, le **18./07/2022, à 10h 00.**

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres est le Code des marchés publics de la République de Guinée.


Dr. Bernard GOUMOU